

Fiche communale

Mons



Édition 2023

Fiche communale

Mons

Editeurs responsables

Stéphanie DURY
Hainaut développement
Parc scientifique Initialis
Boulevard Initialis 22 – 7000 Mons
Tél.: +32 65 342 612 – Fax: +32 65 342 603

Helen BARTHE BATSALLE
Observatoire de la Santé du Hainaut
Rue de Saint-Antoine 1 – 7021 Havré
Tél.: +32 65 879 600 – Fax: +32 65 879 679

Récolte, structuration des données – Rédaction

HAINAUT DEVELOPPEMENT
Système d'Information stratégique
Arnaud FLEURQUIN
Parc scientifique Initialis
Boulevard Initialis 22 – 7000 Mons
Tél.: 0800 15 500 – Fax: +32 65 342 566

OBSERVATOIRE DE LA SANTE DU HAINAUT
Rue de Saint-Antoine 1 – 7021 Havré
Tél.: +32 65 879 635 – Fax: +32 65 879 679

Email: hainaut.stat@hainaut.be

"Hormis les exceptions explicitement prévues par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de l'éditeur".

Sommaire

Éléments marquants.....	4
1. Territoire.....	5
2. Population.....	6
2.1. Population et évolution.....	6
2.2. Age de la population.....	6
Vieillessement de la population.....	7
2.3. Mouvements de population.....	8
2.4. Ménages.....	8
2.5. Perspectives de population et des ménages.....	9
3. Espérance de vie et mortalité.....	10
3.1. Espérance de vie.....	10
3.2. Mortalité.....	10
3.3. Causes de décès.....	10
4. Etat de santé.....	11
4.1. Etat de santé.....	11
4.2. Dépistage du cancer du sein.....	12
4.3. Comportements de santé.....	12
5. Logement.....	13
5.1. Logements et années de construction des bâtiments.....	13
5.2. Immobilier.....	13
Prix de l'immobilier.....	13
Pression immobilière.....	14
5.3. Logements publics.....	14
6. Services à la population.....	15
6.1. Offre médicale.....	15
6.2. Petite enfance.....	15
6.3. Aînés.....	15
Maisons de repos.....	15
6.4. Nombre d'établissements scolaires.....	16
6.5. Population scolaire.....	16
7. Formation.....	17
7.1. Niveau d'instruction.....	17

8.	Emploi.....	17
8.1.	Emploi salarié.....	17
8.2.	Emploi indépendant	17
8.3.	Taux d'emploi/Taux de chômage	18
	Taux d'emploi.....	18
	Taux de chômage	18
8.4.	Mobilité des travailleurs	18
	Mobilité des travailleurs résidents	18
	Mobilité des travailleurs occupés.....	19
9.	Revenus.....	19
9.1.	Revenus médians et déclarations.....	19
9.2.	Revenus d'intégration sociale (RIS)	19
10.	Tissu économique.....	21
10.1.	Entreprises.....	21
10.2.	Agriculture.....	22
	Sources.....	23

Éléments marquants...

Avec 658 hab./km², Mons présente une densité de population plus élevée qu'en Hainaut, en Wallonie, en Flandre et en Belgique.

Elle enregistre une proportion d'étrangers (17,1 %) supérieure à celles des autres territoires (Hainaut, Wallonie, Flandre et Belgique). 24,9 % des résidents étrangers à Mons sont de nationalité italienne et 13,4 % de nationalité française.

A Mons, compte-tenu des marges d'erreur, l'espérance de vie des hommes ne diffère pas de la moyenne hainuyère et elle est inférieure aux moyennes wallonne et belge. L'espérance de vie des femmes est supérieure à la moyenne hainuyère et elle est inférieure aux moyennes wallonne et belge.

A Mons, si l'on prend la situation hainuyère comme référence (indice 100) et compte-tenu des marges d'erreur, la mortalité des hommes ne diffère pas de la moyenne hainuyère. La mortalité des femmes est inférieure à la moyenne hainuyère. La mortalité prématurée des femmes et des hommes ne diffère pas de la moyenne hainuyère.

La part des personnes souffrant d'au moins une maladie chronique impliquant une certaine dépendance est similaire à celle du Hainaut mais supérieure à celle de la Wallonie.

Le prix des maisons 2 ou 3 façades est supérieur à celui observé en Hainaut mais inférieur à celui de la Wallonie. Le prix des maisons 4 façades est identique à Mons et en Hainaut.

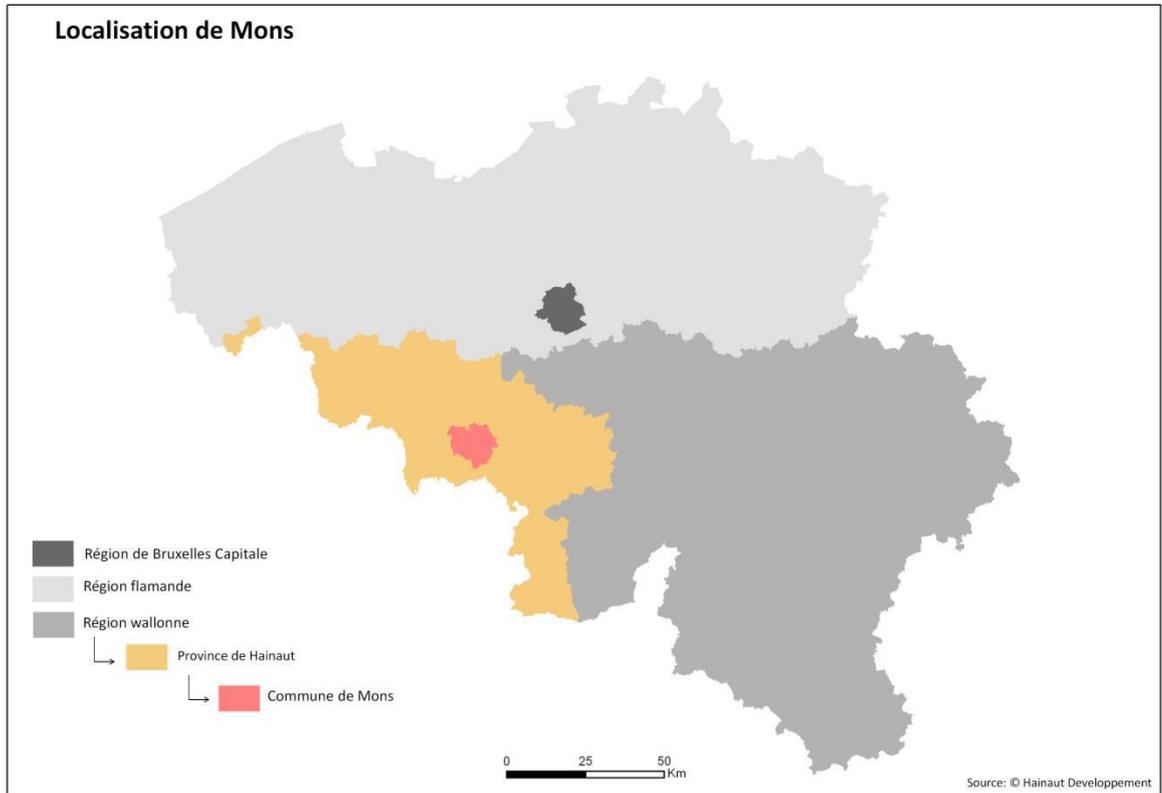
La commune recense 815 places d'accueil pour la petite enfance sur son territoire. Mons dispose de 13 maisons de repos pour un total de 1 398 lits.

La commune présente une proportion plus élevée de diplômés de l'enseignement supérieur qu'à l'échelle du Hainaut.

Le taux d'emploi à Mons est inférieur à ceux du Hainaut et de la Wallonie. Le taux de chômage est quant à lui supérieur. Le taux de création d'entreprises est plus important que ceux du Hainaut, de la Wallonie et de la Belgique. Le taux de cessation est par contre moins élevé.

1. Territoire

La commune de Mons se localise dans le centre la province du Hainaut. Elle appartient à l'arrondissement de Mons et fait partie du territoire du Cœur du Hainaut.



Mons s'intègre dans plusieurs ensembles paysagers : celui de la Haine et de la Sambre et celui de la plaine et du bas-plateau limoneux hainuyers.

La commune actuelle est composée de 19 entités: Mons, Ghlin, Flénu, Jemappes, Maisières, Nimy, Havré, Harmignies, Harveng, Hyon, Mesvin, Nouvelles, Cipluy, Saint-Symphorien, Villers-Saint-Ghislain, Spiennes, Cuesmes, Obourg et Saint-Denis. Au total, elle s'étend sur une superficie de 14 756 ha pour une population de 96465 habitants, ce qui donne une densité moyenne de 658 hab./km².

2. Population

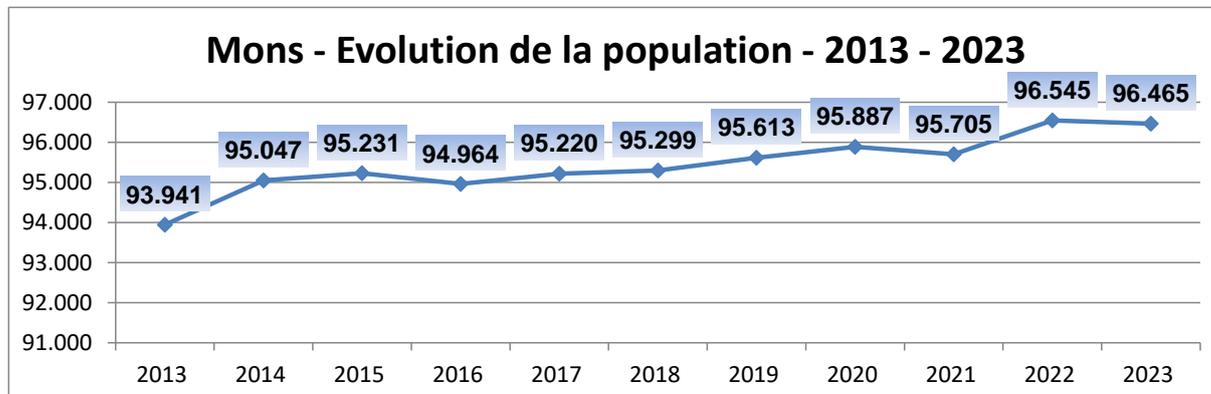
2.1. Population et évolution

Au 1^{er} janvier 2023, la commune de Mons comptait 96 465 habitants (50,9 % de femmes et 49,1 % d'hommes) soit une densité de population de 658 hab./km², supérieure à celles du Hainaut, de la Wallonie, de la Flandre et de la Belgique.

Territoire	Population			Densité - hab.Km ²	Population étrangère		Part homme/femme	
	Hommes	Femmes	Total		Valeurs absolues	Pourcentage	Hommes	Femmes
Mons	47.321	49.144	96.465	658	16.459	17,1%	49,1	50,9
Hainaut	661.588	695.307	1.356.895	358	167.325	12,3%	48,8	51,2
Wallonie	1.800.829	1.880.746	3.681.575	219	386.668	10,5%	48,9	51,1
Flandre	3.352.319	3.422.488	6.774.807	497	658.270	9,7%	49,5	50,5
Belgique	5.761.410	5.936.147	11.697.557	383	1.483.675	12,7%	49,3	50,7

En 2023, les résidents étrangers à Mons représentaient 17,1 % de la population totale, ce qui est supérieur aux taux observés pour le Hainaut, la Wallonie, la Flandre et la Belgique. La grande majorité des personnes étrangères rencontrées à Mons est de nationalité italienne (24,9 % de l'ensemble de la population étrangère). Viennent ensuite les nationalités françaises (13,4 %), camerounaise (5 %) et américaine (4,8 %).

En 10 ans, la population de Mons a connu une évolution positive (+ 2524 habitants). Cette croissance (2,7 %) est supérieure à celle du Hainaut (2,1 %) et inférieure à celles de la Wallonie (3,3 %), de la Flandre (6,2 %) et de la Belgique (5,4 %).

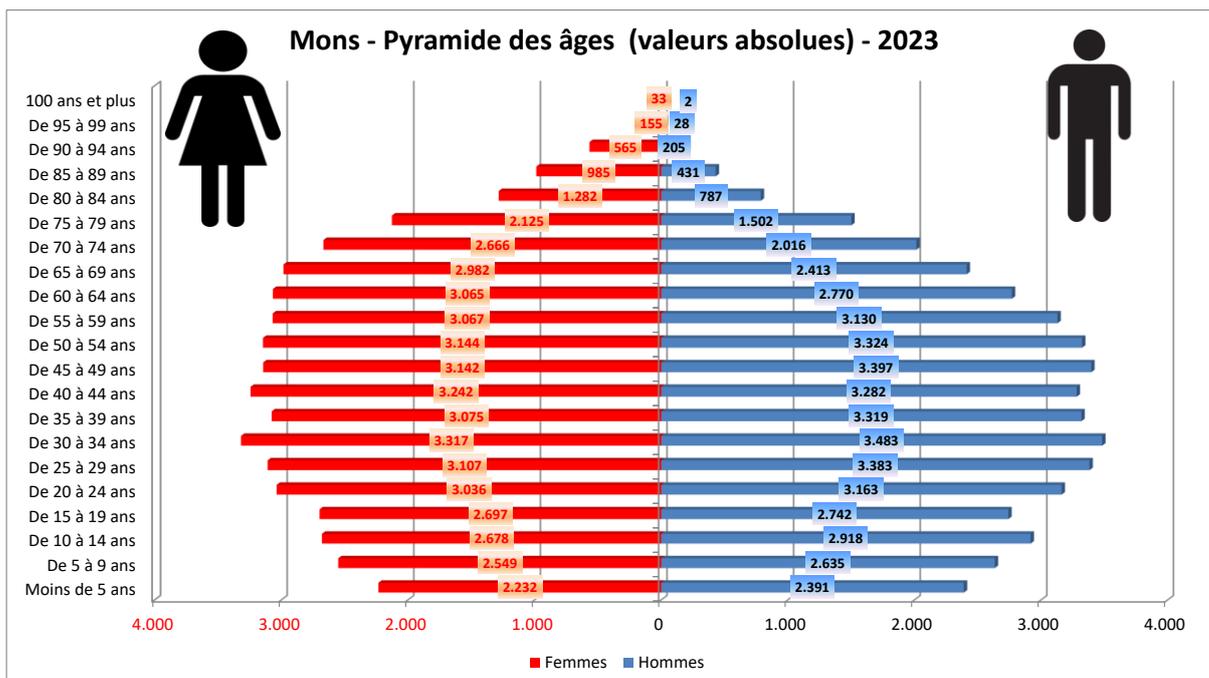


2.2. Age de la population

Les habitants âgés de 25 à 49 ans représentent à Mons 34,2 % de la population, ce chiffre est de 31,7 % pour la province.

De manière générale, les hommes sont plus nombreux que les femmes pour les tranches allant jusque 54 ans, par contre cela s'inverse dans les tranches âgées de la population.

La pyramide des âges apporte diverses informations. Notamment, elle montre l'impact actuel de l'arrivée des "baby-boomers" dans la catégorie des 55 ans et plus entraînant un vieillissement non négligeable de la population. On observe que 18,5 % de la population montoise est âgée de 65 ans et plus.



Viellissement de la population

Pour l'année 2022, à Mons, les moins de 20 ans constituent 21,7 % de la population totale et les 65 ans et plus, 18,5 %. La part des moins de 20 ans est proportionnellement supérieure à celles du Hainaut et de la Wallonie.

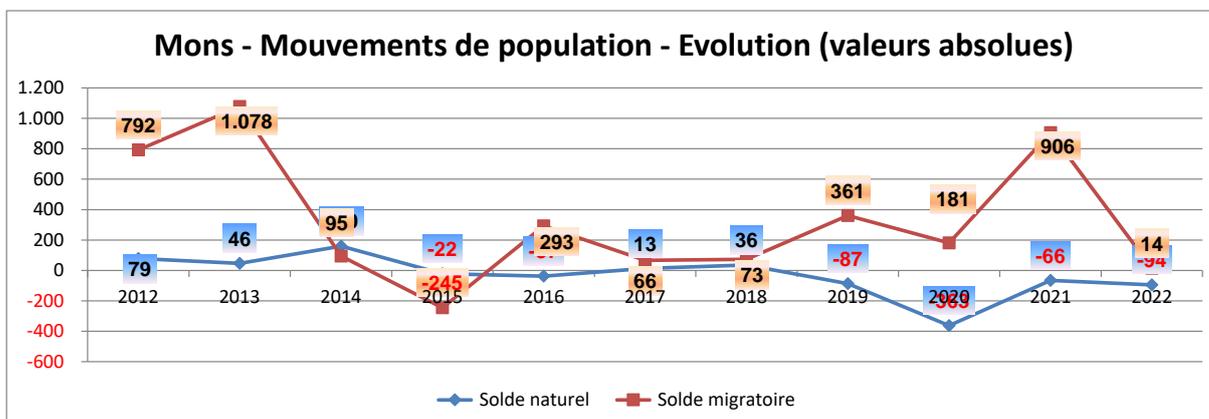
La part des 65 ans et plus est proportionnellement inférieure à celles du Hainaut et de la Wallonie.

Phénomène récurrent dans les pays occidentaux, le vieillissement de la population touche également la commune de Mons. Pour 2022, le ratio entre la population âgée de 65 ans et plus et celle des moins de 20 ans est estimé à 0,857. Cela signifie qu'il y a à Mons 85 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Le ratio de dépendance (rapport entre la population inactive (enfants de 0 à 14 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus) et la population active (population de 15 à 64 ans) est de 0,53 pour la commune. Cela signifie qu'à Mons, il y a 100 personnes actives censées pouvoir s'occuper de 53 personnes pour leur vie quotidienne. Ce ratio est de 0,56 pour le Hainaut et pour la Wallonie.

2.3. Mouvements de population

L'évolution (positive) de la population de Mons ces dernières années est principalement influencée par le solde migratoire. Ce dernier a été fluctuant au cours de la période 2012-2022 avec notamment un pic relevé en 2013 (1078 unités) , suivi d'une chute importante du solde les deux années suivantes et un autre pic tout récemment en 2021 (906 unités) pour chuter en 2022 de 892 unités.



Le solde naturel est quant à lui resté positif durant la période 2012-2014. Il a été négatif en 2015-2016 et est à nouveau positif en 2017-2018 pour redevenir négatif depuis 2019.

2.4. Ménages

En 2023, le pourcentage de personnes seules à Mons est de 45,2 %, soit une proportion supérieure à celles du Hainaut et de la Wallonie.

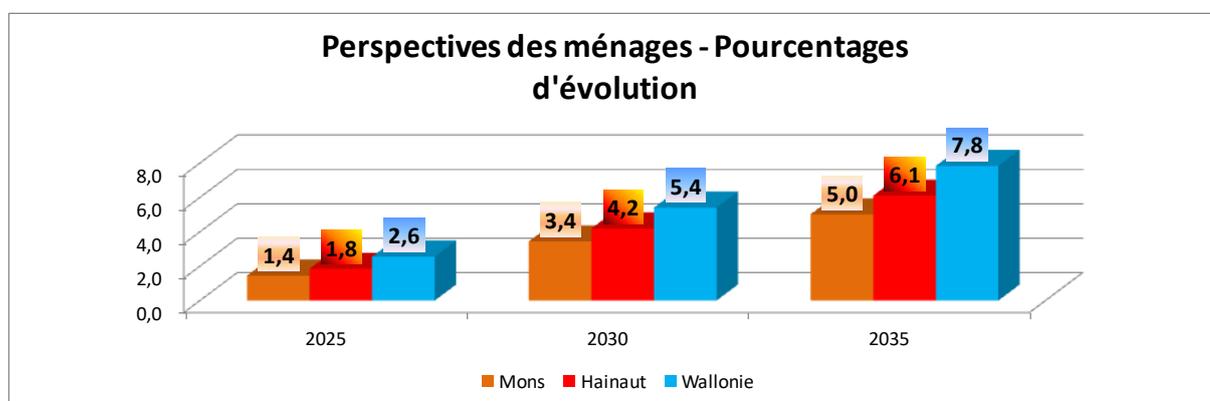
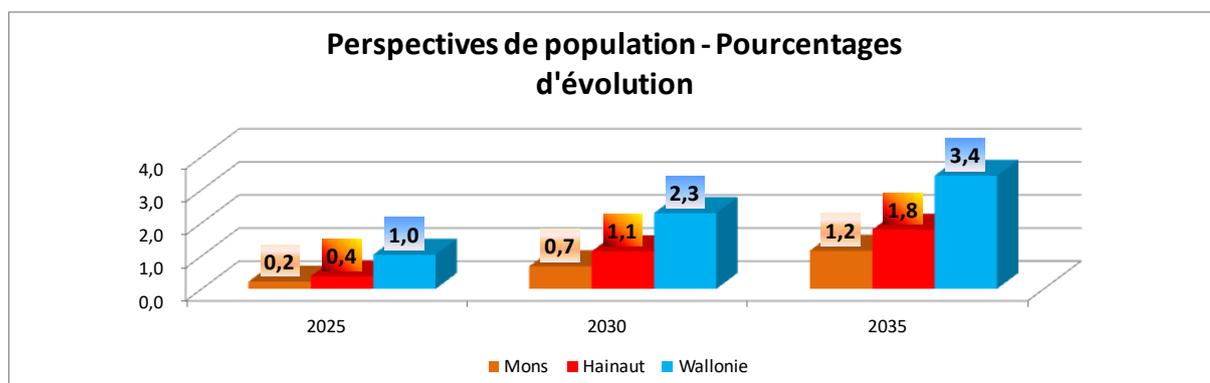
Territoire	Type de ménage													
	Isolés		Couples mariés sans enfants		Couples mariés avec enfant(s)		Couples cohabitant sans enfant		Couples cohabitant avec enfant(s)		Familles mono-parentales		Autres types de ménages privés	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Mons	20.963	45,2	5.689	12,3	6.176	13,3	2.765	6,0	3.674	7,9	6.014	13,0	1.119	2,4
Hainaut	224.511	37,4	91.274	15,2	95.640	15,9	36.647	6,1	61.064	10,2	79.680	13,3	12.004	2,0
Wallonie	603.434	37,2	253.522	15,6	272.417	16,8	105.241	6,5	159.222	9,8	198.788	12,2	30.863	1,9
Flandre	967.693	33,1	636.617	21,8	593.852	20,3	198.502	6,8	230.747	7,9	242.532	8,3	56.528	1,9
Belgique	1.842.018	35,9	940.493	18,4	968.978	18,9	335.179	6,5	419.507	8,2	508.209	9,9	110.177	2,1

2.5. Perspectives de population et des ménages

D'après les estimations du Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l'UCL et de l'IWEPS sur les perspectives de population et des ménages pour les communes wallonnes, la population de Mons devrait progresser de 0,2 % entre 2020 et 2025, de 0,7 % à l'horizon 2030 et de 1,2 % à l'horizon 2035. La croissance de la commune semble évoluer comme celle du Hainaut mais moins rapidement que celle de la Wallonie.

Territoire	Population				Ménages			
	2020	2025	2030	2035	2020	2025	2030	2035
Mons	95.887	96.098	96.543	96.996	45.616	46.277	47.182	47.903
Hainaut	1.346.840	1.352.014	1.362.136	1.370.968	591.089	601.998	615.846	627.136
Wallonie	3.645.243	3.683.045	3.728.894	3.770.204	1.591.591	1.632.302	1.677.676	1.716.238
Territoire	Evolution de la population (%age)			Evolution des ménages (%age)				
		2020-2025	2020-2030	2020-2035		2020-2025	2020-2030	2020-2035
Mons		0,2	0,7	1,2		1,4	3,4	5,0
Hainaut		0,4	1,1	1,8		1,8	4,2	6,1
Wallonie		1,0	2,3	3,4		2,6	5,4	7,8

Les perspectives d'évolution des ménages suivent une tendance similaire à celles prédites pour la population mais de manière plus soutenue. La commune de Mons devrait observer une augmentation du nombre de ménages de 1,4 % entre 2020 et 2025, de 3,4 % d'ici 2030 et de 5,0 % d'ici 2035.



3. Espérance de vie et mortalité

3.1. Espérance de vie

Dans son analyse de l'espérance de vie par commune du Hainaut, l'Observatoire de la Santé a mis en lumière un lien entre l'espérance de vie des hommes et le revenu médian du ménage : si l'on compare deux communes hainuyères dont l'une a un revenu plus élevé que l'autre, celle au revenu supérieur indiquera une espérance de vie plus importante. A Mons, compte-tenu des marges d'erreur, l'espérance de vie des hommes ne diffère pas de la moyenne hainuyère et elle est inférieure aux moyennes wallonne et belge. L'espérance de vie des femmes est supérieure à la moyenne hainuyère et elle est inférieure aux moyennes wallonne et belge.

Territoire	Espérance de vie à la naissance	
	Hommes	Femmes
Mons	74,1	80,4
Hainaut	75,1	80,8
Wallonie	76,3	81,4
Belgique	80,0	84,1

3.2. Mortalité

La mortalité est un élément important pour évaluer l'état de santé d'une population. Elle peut être mise en relation avec les conditions de vie, les comportements de santé ou les performances du système de soins. A Mons, si l'on prend la situation hainuyère comme référence (indice 100) et compte-tenu des marges d'erreur, la mortalité des hommes ne diffère pas de la moyenne hainuyère. Les mortalités masculines wallonnes et belges sont inférieures à la mortalité masculine hainuyère (respectivement -8 % et -22 %). La mortalité des femmes est inférieure à la moyenne hainuyère. Les mortalités féminines wallonnes et belges sont inférieures à la mortalité féminine hainuyère (respectivement -4 % et -14 %).

La mortalité prématurée des hommes ne diffère pas de la moyenne hainuyère. Les mortalités prématurées masculines wallonnes et belges sont inférieures à la mortalité prématurée masculine hainuyère (respectivement -14 % et -34 %).

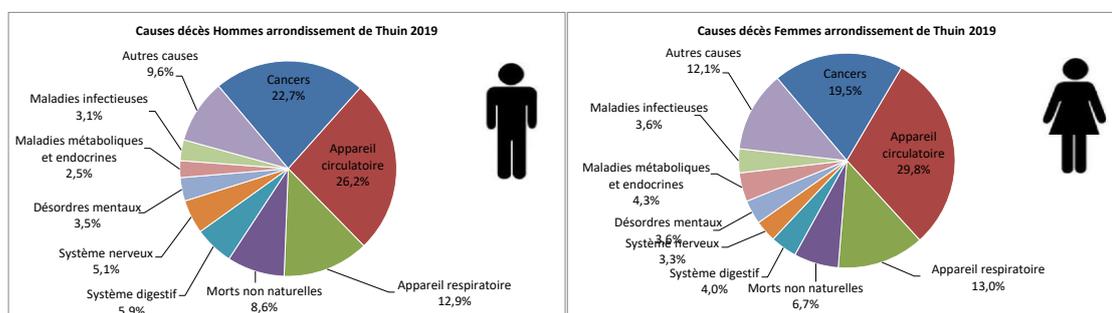
La mortalité prématurée des femmes ne diffère pas de la moyenne hainuyère. Les mortalités prématurées féminines wallonnes et belges sont inférieures à la mortalité prématurée féminine hainuyère (respectivement -10 % et -16 %).

Territoire	Mortalité Totale		Mortalité prématurée (<65 ans)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Mons	101,9	96,1	107,0	103,7
Hainaut	100,0	100,0	100,0	100,0
Wallonie	91,7	96,3	86,3	90,8
Belgique	78,3	85,8	66,0	73,5

3.3. Causes de décès

Le recensement annuel des causes de décès permet de mesurer l'impact des maladies et/ou traumatismes sur la santé de la population et de prendre les mesures qui s'imposent en tentant d'intervenir sur les facteurs de risques et les déterminants des maladies (information, éducation, motivations, offre alimentaire, environnement, etc.). De manière classique, dans l'arrondissement

de Mons, les deux principales causes de décès en 2019 concernaient l'appareil circulatoire (29,8 % chez les femmes et 26,2 % chez les hommes par rapport à l'ensemble des décès) et les cancers (19,5 % chez les femmes et 22,7 % chez les hommes).



4. Etat de santé

4.1. Etat de santé

Les analyses montrent que l'état de santé des individus est fortement corrélé à l'échelle sociale. Ainsi, en cas de situation moins favorable, de revenus plus faibles, on observe une estime de soi moins bonne ce qui influence négativement l'état de santé déclaré. Selon l'enquête nationale de santé de 2018, 71 % des Hainuyers contre 77 % des Belges se déclarent en bonne ou très bonne santé. D'autre part, environ 34 % de la population hainuyère interrogée dit souffrir d'une ou plusieurs maladies chroniques. Des données à l'échelon communal ne sont pas disponibles car l'échantillon de population interrogé est insuffisant.

Territoire	Etat de santé déclaré	
	Santé perçue bonne ou très bonne (%)	Présence de maladie(s) chronique(s) (%)
Hainaut	71,0	33,9
Wallonie	73,8	32,7
Belgique	77,0	29,3

L'enquête nationale de santé de 2018 montre que le taux d'excès de poids des hommes (66,1 %) et des femmes (51,2 %) du Hainaut se situe dans des niveaux supérieurs aux moyennes belges mais ne sont pas significativement différents de la Wallonie. Quant à l'obésité, elle touche 27,2 % des hommes et 21,9 % des femmes du Hainaut. Ce surpoids et/ou cette obésité constitue(nt) un important facteur de risque de maladies chroniques telles que les pathologies cardiovasculaires, le diabète, les troubles musculo-squelettiques et certains cancers. D'où l'importance d'une bonne prévention en privilégiant le message d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière.

Territoire	Fréquence du surpoids et de l'obésité chez les 18 ans et plus			
	Excès de poids total (IMC>25)		Obésité (IMC>30)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Hainaut	66,1	51,2	27,2	21,9
Wallonie	57,8	46,3	18,8	17,2
Belgique	55,3	43,4	16,7	15,0

A Mons, les personnes souffrant d'au moins une maladie chronique impliquant une certaine dépendance sont proportionnellement aussi nombreuses qu'en Hainaut. En ce qui concerne la part de bénéficiaires de l'assurance maladie soignés pour des problèmes de diabète, elle est plus importante qu'en Hainaut et en Wallonie.

Territoire	Pourcentage de personnes ayant au moins une maladie chronique impliquant une dépendance (2021)	Part pour mille de personnes soignées pour diabète (2021)
Mons	5,4	89
Hainaut	5,4	81
Wallonie	5,0	82
Belgique	5,0	68

4.2. Dépistage du cancer du sein

Dépister c'est détecter une pathologie avant que des symptômes soient manifestes. Une détection précoce de certains cancers favorise souvent des traitements moins lourds et offre des chances de guérison plus importantes. Le programme national de dépistage du cancer du sein permet aux femmes de 50 à 69 ans d'être dépistées gratuitement tous les deux ans au moyen d'un mammotest. En dehors de ce programme, de nombreuses femmes ont recours à un dépistage opportuniste par mammographie classée "diagnostique". Pour information, les femmes de Flandre ont tendance à privilégier le mammotest à la mammographie diagnostique, ce qui explique les chiffres nationaux élevés. A Mons, 3,1 % des femmes de 50 à 69 ans ont recours au mammotest, soit une proportion moins élevée que celle du Hainaut. La mammographie diagnostique concerne 47,9% des Montoises de la même classe d'âge.

Territoire	Dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 69 ans)		
	par mammotest (%)	par mammographie diagnostique	Couverture totale
Mons	3,1	47,9	51,0
Hainaut	4,0	44,1	48,0
Wallonie	4,0	43,4	47,4
Belgique	30,3	25,8	56,1

4.3. Comportements de santé

En Hainaut, en 2018, la consommation quotidienne de fruits et de légumes ne montre pas de différence significative avec la Wallonie et la Belgique. On observe plus de fumeurs quotidiens (22 %) dans le Hainaut que dans l'ensemble de la Belgique (19,4 %). Le nombre de Hainuyers consommateurs réguliers déclarant boire plus de 14 verres d'alcool par semaine chez les femmes et 21 verres chez les hommes est proche des moyennes wallonne et belge. On n'observe pas de différence significative entre le Hainaut, la Wallonie et la Belgique quant à la proportion de personnes à risque de dépendance alcoolique. Enfin, la population à risque par manque d'activité physique est plus élevée dans le Hainaut qu'en Wallonie. De plus, la différence entre les hommes et les femmes est importante, ces dernières étant plus sédentaires que les hommes.

Territoire	Consommation quotidienne (%) de fruits (jus exclus)	Consommation quotidienne (%) de légumes	Surconsommation d'alcool (>14 verres/semaine Femmes et >21 verres/semaine Hommes) (%)	Part (en %) de dépendants à l'alcool	Consommation quotidienne ou occasionnelle de tabac (%)	Part (en %) de la population à risque par manque d'activité physique
Hainaut	46,6	71,7	5,7	13,2	22,0	40,6
Wallonie	52,3	71,7	6,6	13,9	22,1	36,7
Belgique	57,2	75,8	5,9	14,0	19,4	28,8

5. Logement

5.1. Logements et années de construction des bâtiments

En 2022, Mons compte 44 273 logements sur son territoire communal.

A l'instar du Hainaut et de la Wallonie, la commune se voit caractérisée par un parc de bâtiments anciens. Parmi les bâtiments présents sur le territoire communal, plus de la moitié (53,2 %) ont été érigés avant 1946. Ce pourcentage est inférieur à celui du Hainaut mais supérieur à celui de la Wallonie.

Territoire	Bâtiments	Année de construction des bâtiments										Nombre de logements
		Avant 1946		De 1946 à 1981		De 1982 à 2001		De 2002 à 2011		Après 2011		
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Mons	44.273	23.535	53,2	14.476	32,7	3.657	8,3	1.425	3,2	1.180	2,7	52.394
Hainaut	662.470	368.408	55,6	181.418	27,4	62.712	9,5	27.569	4,2	22.363	3,4	651.482
Wallonie	2.718.714	720.075	26,5	1.089.568	40,1	520.789	19,2	203.240	7,5	185.042	6,8	3.316.778
Flandre	1.693.328	813.236	48,0	504.828	29,8	205.721	12,1	93.508	5,5	76.035	4,5	1.766.263
Belgique	4.606.757	1.661.358	36,1	1.647.489	35,8	734.286	15,9	300.155	6,5	263.469	5,7	5.680.956

8,3 % des bâtiments de Mons ont été construits entre 1982 et 2001, ce qui est inférieur aux pourcentages du Hainaut et de la Wallonie.

3,2 % des bâtiments de la commune datent de la période 2002-2011, soit un taux inférieur à ceux du Hainaut et de la Wallonie.

Depuis 2011, 1 180 bâtiments ont été construits à Mons.

5.2. Immobilier

Prix de l'immobilier

En 2022, le prix de vente médian d'une maison 2 ou 3 façades à Mons s'élève à 155 000 €. Il est de 285 000 € pour les maisons 4 façades ou plus et de 160 000 € pour les appartements.

Le prix pour ces trois types de bien est supérieur à celui observé en Hainaut mais inférieur à celui de la Wallonie.

Entités administratives	Revenu médian par déclaration(€)	prix médian(€) maisons Maisons avec 2 ou 3 façades	Pression immobilière maisons Maisons avec 2 ou 3 façades	prix médian(€) Maisons avec 4 ou plus de façades	Pression immobilière Maisons avec 4 ou plus de façades	prix médian(€) appartements	Pression immobilière appartements
Mons	23.203	147.500	6,4	250.000	10,8	158.250	6,8
Hainaut	23.501	143.000	6,1	250.000	10,6	140.000	6,0
Wallonie	24.808	155.000	6,2	254.000	10,2	155.000	6,2
Flandre	28.286	165.000	5,8	273.000	9,7	165.000	5,8
Belgique	26.412	235.000	8,9	337.000	12,8	219.000	8,3

En 10 ans, les prix des maisons 4 façades ou plus a connu une hausse de leur prix de vente médian de+ 46,2 %. De même les prix des maisons 2 ou 3 façades ont augmenté de +34,8% et ceux des appartements de 39,1%.

Sur la même décennie (2012-2022), le nombre de transactions immobilières sur Mons a augmenté de 13 % pour les maisons 4 façades ou plus, de 17,3% pour les maisons 2 ou 3 façades et de +117,2% pour les appartements.

Pression immobilière

En 2021 à Mons, il fallait 6,4 fois le revenu imposable annuel d'un ménage pour acquérir une maison 2 ou 3 façades, 10,8 fois pour une maison 4 façades et 6,8 fois pour un appartement.

De manière générale, les pressions immobilières relevées à Mons pour les maisons et les appartements sont similaires à celles calculées pour le Hainaut et la Wallonie.

5.3. Logements publics

Au 1^{er} janvier 2022, 6,7 % des ménages de Mons vivent dans un logement public (SLSP¹). La commune compte 3 384 logements publics SLSP. La part de logements inoccupés est de 8,4 % (283 logements).

¹ SLSP: Société de logement de service public

6. Services à la population

6.1. Offre médicale

Le poids de la patientèle par médecin généraliste actif (généraliste ayant comptabilisé au moins 500 contacts patients pendant l'année) à Mons est un peu moins lourd par rapport à la situation hainuyère soit 985 habitants par médecin généraliste, il est identique à la situation en Wallonie (985 habitants/patients potentiels par médecin généraliste).

Territoire	Nombre d'habitants pour un médecin généraliste actif	Nombre d'habitants pour un dentiste	Nombre d'habitants pour un(e) infirmier(ère)	Nombre d'habitants pour un kiné
Mons	985	1.038	62	319
Hainaut	1.020	1.622	82	305
Wallonie	985	1.165	97	243
Flandre	nd	1.130	108	308
Belgique	nd	1.067	110	284

A Mons, on trouve deux établissements hospitaliers importants : le CHU Ambroise Paré (415 lits) et le CHR Mons-Hainaut (Groupe Jolimont) (257 lits à Mons pour un total de 426 lits pour le groupe).

6.2. Petite enfance

En 2021, Mons compte 815 places d'accueil dédiées aux enfants âgés de 0 à 2,5 ans. Le taux de couverture s'élève ainsi à 35,8 %. Ce taux est supérieur à la moyenne du Hainaut mais inférieur à celle de la Wallonie.

Territoire	Total des places	Taux de couverture de la petite enfance
Mons	815	35,8
Hainaut	10.828	32,2
Wallonie	33.527	37,7

6.3. Aînés

Maisons de repos

En 2022, la commune de Mons recense 13 maisons de repos agréées INAMI pour une capacité totale de 1 398 lits. Ramené à la population des 75 ans et plus, le taux de couverture obtenu est de 18 %, soit un taux supérieur à ceux du Hainaut, et de la Wallonie.

Territoire	Maisons de repos	Total Lits	Pop. 75 ans et +	Offre de lits
Mons	13	1.398	7.760	18,0
Hainaut	221	19.918	113.193	17,6
Wallonie	542	48.433	310.906	15,6

6.4. Nombre d'établissements scolaires

Mons compte 68 établissements scolaires sur son territoire dont 8 établissements supérieurs.

Territoire	Maternel	Maternel et Primaire	Maternel, Primaire et Secondaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général
Mons	4	30	1	8	17	10	70
Arrondissement de Mons	6	100	2	9	32	11	160
Hainaut	197	709	5	137	108	39	1.195

6.5. Population scolaire

Le tableau suivant montre la répartition des élèves et étudiants résidant à Mons en fonction du type d'établissement scolaire (maternel, primaire, etc.). Dans le cas présent, les établissements scolaires ne se limitent pas uniquement à ceux de la commune de résidence.

Commune (Lieu de résidence)	Maternel	Primaire	Secondaire	Total année scolaire 2020-2021
Mons	3.260	6.275	6.754	16.289
Arrondissement de Mons	9.025	18.146	20.486	47.657
Hainaut	47.062	95.491	109.967	252.520

Ce deuxième tableau rend compte du nombre d'élèves et d'étudiants qui sont scolarisés dans les différents types d'établissements (maternel, primaire, etc.) basés sur le territoire communal. Cette fois-ci, la population scolaire n'est pas uniquement composée des résidents de la commune de Mons.

Commune (Lieu de scolarisation)	Maternel	Primaire	Secondaire	Total général année scolaire 2020-2021
Mons	3.729	7.607	12.173	23.509
Arrondissement de Mons	9.236	18.501	22.643	50.380
Hainaut	47.966	97.938	115.071	260.975

Les données concernant la population scolaire pour l'enseignement supérieur ne sont malheureusement plus disponibles en raison de fournisseurs statistiques distincts.

Les données ne reprennent pas les élèves de l'enseignement de promotion sociale, écoles d'art, écoles privées et enseignement à domicile.

7. Formation

7.1. Niveau d'instruction

27 % des habitants de Mons âgés de 18 ans et plus ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

Territoire	Inconnu		Secondaire inférieur		Secondaire supérieur		Supérieur	
	Valeurs absolues	Pourcentage	Valeurs absolues	Pourcentage	Valeurs absolues	Pourcentage	Valeurs absolues	Pourcentage
Mons	8.898	13,1	21.503	31,7	18.604	27,4	18.812	27,7
Hainaut	95.813	10,1	362.431	38,3	278.857	29,5	209.340	22,1
Wallonie	255.195	10,0	880.839	34,6	741.233	29,1	671.697	26,4
Flandre	434.346	9,2	1.478.299	31,2	1.388.992	29,4	1.429.324	30,2
Belgique	952.931	11,8	2.550.156	31,5	2.274.149	28,1	2.318.583	28,6

13,1 % ne dépassent pas le stade des études primaires et 3,4 % ne possèdent aucun diplôme ou certificat.

En comparaison avec le Hainaut, la commune présente un taux de diplômés de l'enseignement primaire moins élevé et à l'inverse un taux de diplômés du supérieur plus important.

8. Emploi

8.1. Emploi salarié

Au 31 décembre 2022, Mons compte 29 977 postes de travail salariés au lieu de résidence, ce qui représente 47,7 % de la population communale âgée entre 15 et 64 ans. La part des postes de travail salariés à Mons est en deçà de celles du Hainaut et de la Wallonie.

Territoire	NbTotal (dec 2022)	Pop. 15-64 ans (jan 2023)	Part Trav. Pop. 15-64 ans
Mons	29.977	62.885	47,7
Hainaut	442.439	865.682	51,1
Wallonie	1.210.609	2.349.853	51,5
Flandre	2.557.463	4.257.091	60,1
Belgique	4.130.756	7.454.944	55,4

L'administration publique (5 385 postes de travail soit 18 %) est le secteur d'activité qui emploie le plus de salariés. Viennent ensuite les secteurs de l'enseignement (4 054 postes de travail soit 13,5 %), des activités pour la santé humaine (2 520 postes de travail soit 8,4 %) et du commerce de détail (2 216 postes de travail soit 7,4 %).

8.2. Emploi indépendant

Au 31 décembre 2022, Mons compte 7172 travailleurs indépendants. Cela représente 6,7 % des travailleurs indépendants du Hainaut. Rapportée à la population des 15 ans et plus à Mons, la part des indépendants s'élève à 8,8 %.

Territoire	Total 2022	Pop. 15 ans et +	Part des indépendants dans la population de 15 ans et +
Mons	7.172	81.062	8,8
Hainaut	107.696	1.130.172	9,5
Wallonie	332.386	3.068.691	10,8
Flandre	760.688	5.687.514	13,3
Belgique	1.200.729	9.765.753	12,3

Parmi les travailleurs indépendants, 4,5 % se retrouvent dans le secteur primaire, 15,6 % dans le secteur secondaire et 80 % dans le secteur tertiaire.

Les professions libérales et le commerce sont les deux secteurs qui emploient le plus de travailleurs indépendants au sein de la commune, respectivement 43,6 % et 28,7 %. L'industrie suit avec 15,6 % des travailleurs indépendants.

8.3. Taux d'emploi/Taux de chômage

Taux d'emploi²

En 2021, le taux d'emploi de la commune s'élève à 53,2 %. Il est inférieur aux taux d'emploi de toutes les autres régions.

Entre 2011 et 2021, Mons a connu une augmentation du taux d'emploi (de 49,8 % à 53,2 %).

Communes	Taux d'emploi 2021	Taux de chômage 2022
Mons	53,2	13,5
Hainaut	57,9	7,4
Wallonie	60,7	6,7
Flandre	70,3	6,0
Belgique	65,6	6,8

Taux de chômage

Pour l'année 2022, le taux de chômage à Mons est de 13,5 %, soit un taux supérieur à celui des autres régions (Hainaut, Wallonie, Flandre et Belgique).

Entre 2021 et 2022, le taux de chômage a légèrement diminué à Mons, passant de 14,7 % à 13,5 %.

8.4. Mobilité des travailleurs

Mobilité des travailleurs résidents

La part des travailleurs domiciliés à Mons et qui vont travailler dans une autre commune est de 56,3 %.

Lieu de résidence	Occupés dans la commune	Sortant de la commune de résidence	Total	Part des travailleurs sortant de la commune
Mons	12.600	16.413	29.013	56,6
Hainaut	117.395	311.669	429.064	72,6
Wallonie	291.249	908.341	1.199.590	75,7
Flandre	676.210	1.772.055	2.448.265	72,4
Belgique	1.026.499	2.984.369	4.010.868	74,4

² En raison de l'indisponibilité des données auprès de nos fournisseurs statistiques, la mise à jour 2022 n'est pas possible.

Mobilité des travailleurs occupés

La part des travailleurs occupés à Mons et qui proviennent d'une autre commune s'élève à 71,8 %.

Lieu de travail	Domiciliés dans la commune	Venant d'une autre commune	Total	Part des travailleurs domiciliés dans une autre commune
Mons	12.600	32.912	45.511	72,3
Hainaut	117.395	254.643	372.038	68,4
Wallonie	291.249	761.079	1.052.328	72,3
Flandre	676.210	1.633.136	2.309.346	70,7
Belgique	1.026.499	2.948.980	3.975.479	74,2

9. Revenus

9.1. Revenus médians et déclarations

Le revenu médian par déclaration à Mons est de 23 203 € en 2021.³ Il est comparable à celui du Hainaut (- 298 €), mais inférieur à ceux de la Wallonie (- 1 605 €), de la Flandre (- 5 083 €) et de la Belgique (- 3 209 €).

Territoire	Revenu médian par déclaration
Mons	23.203
Hainaut	23.501
Wallonie	24.808
Flandre	28.286
Belgique	26.412

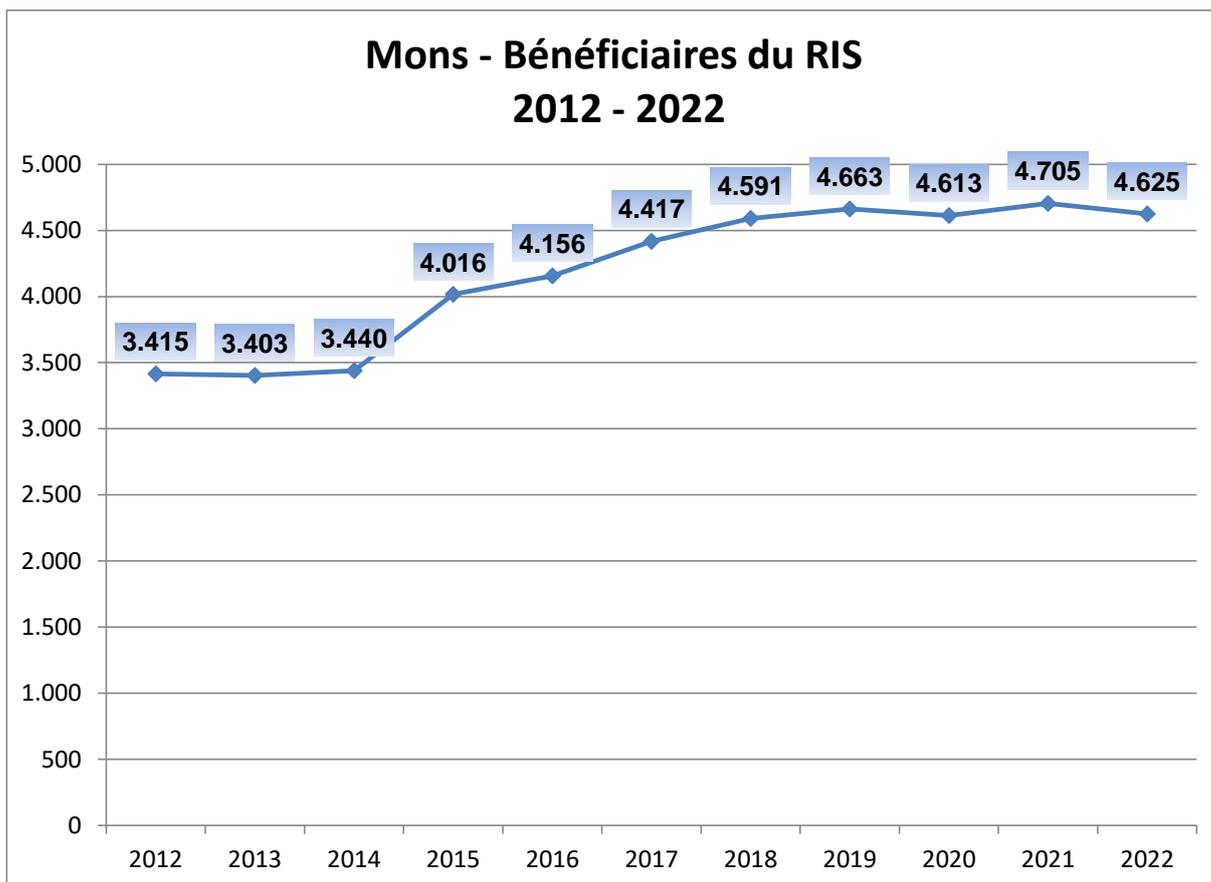
En termes de déclarations des revenus de 2021, 15,1 % des ménages de la commune ont rentré une déclaration supérieure à 50 000 € et 12,1 % ont renseigné moins de 10 000 €.

Territoire	Total	< 10.000 EUR	de 10.001 jusqu'à 20.000 EUR	de 20.001 jusqu'à 30.000 EUR	de 30.001 jusqu'à 40.000 EUR	de 40.001 jusqu'à 50.000 EUR	plus que 50.000 EUR
Valeurs absolues							
Mons	52.983	6.425	15.494	11.538	7.223	4.280	8.023
Hainaut	756.524	88.354	213.155	180.114	104.874	60.607	109.420
Wallonie	2.048.541	251.569	517.269	465.770	282.275	173.307	358.351
Flandre	3.753.640	401.900	752.474	845.514	571.557	355.207	826.988
Belgique	6.417.960	753.651	1.449.613	1.444.360	928.873	572.404	1.269.059
Pourcentages							
Mons	100	12,1	29,2	21,8	13,6	8,1	15,1
Hainaut	100	11,7	28,2	23,8	13,9	8,0	14,5
Wallonie	100	12,3	25,3	22,7	13,8	8,5	17,5
Flandre	100	10,7	20,0	22,5	15,2	9,5	22,0
Belgique	100	11,7	22,6	22,5	14,5	8,9	19,8

9.2. Revenus d'intégration sociale (RIS)

Ramenée à la population des 18 à 64 ans, la part des bénéficiaires du RIS à Mons s'élève à 7,8 %. Elle est de 5,1% en Hainaut, 4,4 % en Wallonie et 3 % en Belgique.

³ Cela signifie que 50 % des déclarations sont supérieures à 23 203 € et 50 % sont en dessous de 23 203 €.



Entre 2012 et 2022, le nombre de bénéficiaires du RIS (4 625 en 2022) a augmenté de 35,4 % à Mons. Cette augmentation est de 36,5 % en Hainaut, 34,3% en Wallonie et 36,2 % en Belgique. La courbe d'évolution ci-dessus montre une augmentation relativement constante du nombre de bénéficiaires du RIS jusqu'en 2014. Une plus forte croissance est observée l'année suivante. La crise économique apparue dès 2008 et la réforme des allocations de chômage en 2015 sont des facteurs pouvant influencer de manière non négligeable le nombre de bénéficiaires du RIS. L'augmentation se poursuit jusqu'en 2019. En 2020 on note une légère diminution. En 2021 le nombre de bénéficiaires repart à la hausse puis à la baisse en 2022.

10. Tissu économique

10.1. Entreprises

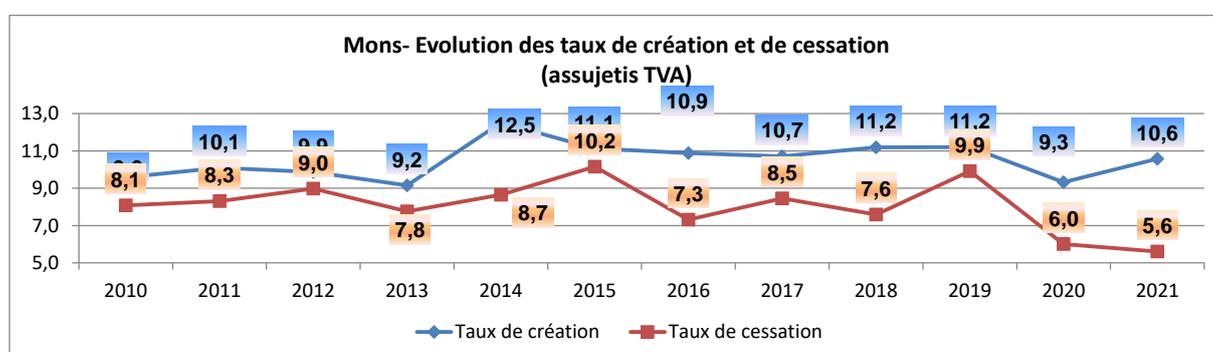
En décembre 2021, la commune de Mons compte 2 665 établissements assujettis à l'ONSS. Ces entreprises constituent 9,1 % des établissements du Hainaut.

Territoire	Etablissements	Postes de travail
	31 décembre 2021	
Mons	2.665	43.757
Hainaut	29.345	387.254
Wallonie	94.117	1.108.441
Flandre	173.960	2.402.485
Belgique	305.693	4.152.172

Parmi ces entreprises, 89,1 % appartiennent au secteur tertiaire, 10,7 % au secteur secondaire et 0,3 % au secteur primaire. C'est le secteur du commerce qui concentre le plus grand nombre d'entreprises à Mons (587 établissements soit 22%), suivi de l'HORECA (283 établissements soit 8,9%), et à égalité les activités spécialisées, scientifiques et techniques et la santé humaine et action sociales (respectivement 233 et 231 établissements soit 8,7%).

Les 2 665 établissements occupent 43 757 travailleurs, soit 11,3 % des travailleurs hainuyers.

Le taux de création d'entreprises à Mons en 2021 est de 10,6 %. Le taux de création est plus élevé que celui du Hainaut (9,7 %), de la Wallonie (9,4 %) et de la Belgique (10,5 %).



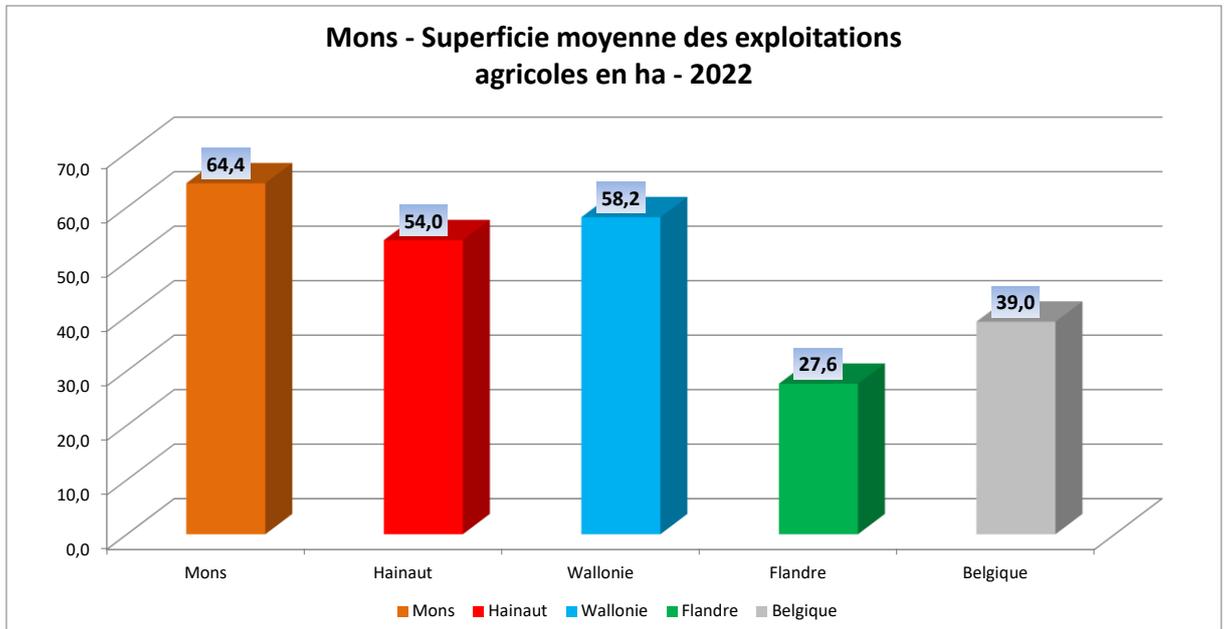
Le taux de cessation est quant à lui de 5,6 % à Mons, soit moins élevé que ceux du Hainaut (6,1 %), de la Wallonie (5,9 %) et de la Belgique (6,5 %).

En effectuant le calcul : "taux de création – taux de cessation", on en arrive à un chiffre de 5 pour Mons, 3,6 pour le Hainaut, 3,5 pour la Wallonie et 4 pour le pays. En 2021 à Mons, il y a donc eu davantage de nouvelles entreprises implantées que d'entreprises qui sont parties.

Depuis 2010, les taux de création et de cessation ont varié au cours des années. On peut toutefois noter une tendance générale sensiblement à la stabilisation ces dernières années.

10.2. Agriculture

En 2022, la commune compte 87 exploitations agricoles pour une superficie agricole utilisée de 5 600 hectares. La superficie moyenne par exploitation est de 64,4 hectares, ce qui est supérieur aux moyennes du Hainaut et de la Wallonie.



Sources

- I. Territoire**
Hainaut Développement et OSH
CPDT – Atlas des paysages - communes couvertes par les Atlas
(<https://cpdt.wallonie.be/atlas-des-paysages-communes-couvertes-par-les-atlas>)
- II. Population**
Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
- Population 01/01/2012-2022
 - Population étrangère au 01/01/2022
 - Structure des ménages 2022
- Perspectives de population (2025-2030-2035) et des ménages (2025-2030-2035) – Wallonie – Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l'UCL – IWEPS
- III. Espérance de vie et mortalité**
Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
- Espérance de vie à la naissance 2017-2021 – Calculs OSH
 - Indice comparatif de mortalité 2017-2021 – Calculs OSH
- IV. Etat de santé et comportement de santé**
Sciensano – HIS - 2018:
- Santé Subjective
 - Comportement de Santé
- Agence Inter mutualiste IMA-AIM:
- Maladies chroniques 2021
 - Diabète 2021
 - Dépistage du cancer du sein 2020
- Sciensano – HIS - 2018:
- Etat de santé déclaré
 - Fréquence de surpoids et de l'obésité chez les 18 ans et plus
- V. Logement**
Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
- Parc des bâtiments 2022
 - Ventes immobilières (maisons d'habitation ordinaires) – 2021 – Statistiques fiscales des revenus – Exerc. 2021 – Rev 2020
 - Pression immobilière 2020: ventes immobilières (maisons d'habitation ordinaires) – 2020 – Statistiques fiscales des revenus – Exerc. 2021 – Rev 2020
- IWEPS – Walstat - 01/01/2020
- Logements publics
- VI. Services à la population**
AVIQ – 31/12/2021
Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
- Population 01/01/2022
- Hôpitaux: SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement - 31/12/2021
- ONE – 31/12/2021
- Accueil de la petite enfance
- AVIQ – 01/09/2022
- Maisons de repos et maisons de repos et de soins

- VII. Formation**
Census – 2017:
▪ Primaire, secondaire, supérieur
- Fédération Wallonie-Bruxelles - Implantations de l'enseignement fondamental et spécialisé - 2019-2020
- Fédération Wallonie-Bruxelles - Etablissements et implantations de l'enseignement secondaire et supérieur / Enseignement supérieur (Les Hautes Ecoles) - 2019-2020
- VIII. Emploi**
ONSS - 31/12/2020 (emploi au lieu de travail) et 31/12/2021 (emploi au lieu de résidence):
▪ Salariés
- INASTI - 31/12/2021
▪ Indépendants
- ONEM - Juin 2021 - Juin 2022
▪ Taux de chômage
- Steunpunt WSE:
▪ Taux d'emploi 2019
▪ Mobilité des travailleurs 2019
- IX. Revenus**
Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
▪ Statistique fiscale des revenus - Exerc. 2021 - Rev. 2020
- SPP Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie sociale et Politique des Grandes villes - Chiffres et RIS - 2011-2021 - www.mi-is.be/be-fr/etudes-publications-et-chiffres/revenu-dintegration-sociale-ris
- X. Tissu économique**
ONSS - 31/12/2020:
▪ Entreprises
- Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):
▪ Résultats de l'enquête agricole - 2021